

Amherst, le 9 août 2021

Le conseil de la municipalité d'Amherst siège en séance ordinaire ce 9^e jour du mois d'août 2021 au 245, rue Amherst (ancienne église de St-Rémi), à laquelle sont présents, le maire, monsieur Jean-Guy Galipeau et les conseillers;

Robert Cardinal
Yves Duval

Daniel Lampron
Robert Laperrière

Formant tous quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Guy Galipeau

Madame la conseillère Caroline Champoux est absente et son absence est motivée.

Assiste également à la séance monsieur Marc St-Pierre, directeur général.

Monsieur le maire soumet à messieurs les conseillers l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR
Assemblée ordinaire du 9 août 2021

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Ratification de l'ordre du jour**
- 3. Ratification de la séance ordinaire du 12 juillet 2021**
Résolutions numéros 176.07.2021 à 188.07.2021 inclusivement pour la séance ordinaire du 12 juillet 2021
- 4. Ratification des déboursés pour le mois de juillet 2021**
 - 4.1. Déboursés du 01-07-2021 au 31-07-2021 pour un montant total de 264 847.31 \$; salaires du personnel et rémunération du conseil pour un montant de 79 824.40 \$
- 5. Correspondance**
 - 5.1 Lettre du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
- 6. Administration générale**
 - 6.1. Dépôt de la liste des équipements et véhicules qui seront rachetés de la Régie Incendie Nord Ouest Laurentides (RINOL)
- 7. Sécurité publique**
 - 7.1 Dépôt bilan mensuel des Premiers répondants – Juillet 2021
 - 7.2 Pavage d'une partie de la route 323 – Sécurité des cyclistes
- 8. Travaux publics**
 - 8.1 Autorisation de signature – Convention d'aide financière PAVL
 - 8.2 Autorisation de déboursé – Ajout d'abat poussière
 - 8.3 Octroi de mandat – Pavage stationnement Hôtel-de-ville
 - 8.4 Octroi de mandat – Réfection routière
 - 8.5 Autorisation de déboursé – Achat de ponceaux

8.6 Autorisation d'appel d'offres – Camionnette, 4 X 4, 4 portes

9. Hygiène du milieu et environnement

9.1 Écocentre – Bilan juin 2021

10. Urbanisme et mise en valeur du territoire

10.1 Dépôt rapport M. Martin Léger

11. Loisirs et culture

11.1 Bibliothèques – Rapport de la conseillère responsable

12. Histoire et patrimoine

13- Affaire(s) nouvelle(s)

14- Période de questions

15- Levée de la séance

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 RÉS 189.08.2021 RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé, en ajoutant le point suivant :

11.2 Avis de motion – Projet de règlement 559-21 modifiant le règlement 260-94 régissant le fonctionnement des deux bibliothèques.

Adoptée à la majorité

3 RÉS 190.08.2021 RATIFICATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUILLET 2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Cardinal

QUE le directeur général soit exempté de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2021, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 72 heures avant le début de la présente séance.

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2021, résolutions numéros 176.07.2021 à 188.07.2021 inclusivement, soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à la majorité

4 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE JUILLET 2021

4.1 RÉS 191.08.2021 DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE JUILLET 2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le conseil ratifie les déboursés du 01-07-2021 au 31-07-2021 pour un montant total de 264 847.31 \$ ainsi que les salaires du personnel et la rémunération du conseil pour un montant 79 824.40 \$

5 CORRESPONDANCES

5.1 LETTRÉ DU MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS

Monsieur le maire Jean-Guy Galipeau fait mention au conseil que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) avise la Municipalité qu'il est interdit d'installer des barrières sur les terres publiques afin d'en bloquer l'accès. Le MFFP demande donc à la Municipalité de retirer (ou ouvrir) les barrières aux accès publics des lacs Cameron, de la Décharge, de la Sucrierie et Rognon.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES ÉQUIPEMENTS ET VÉHICULES QUI SERONT RACHETÉS DE LA RÉGIE INCENDIE NORD OUEST LAURENTIDES (RINOL)

Monsieur le conseiller Yves Duval dépose au conseil la liste des équipements et véhicules qui seront rachetés de la Régie incendie Nord Ouest Laurentides. Ces équipements et véhicules permettront au service incendie de la Ville de Mont-Tremblant d'assurer le service à la Municipalité d'Amherst.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 DÉPÔT DU BILAN MENSUEL DES PREMIERS RÉPONDANTS – JUILLET 2021

Monsieur Marc St-Pierre, directeur général fait le bilan des interventions des premiers répondants pour le mois de juillet 2021.

7.2 RÉS 192.08.2021 PAVAGE D'UNE PARTIE DE LA ROUTE 323 – SÉCURITÉ DES CYCLISTES

CONSIDÉRANT la résolution 021.02.2021 par laquelle le conseil informait le ministère des Transports du Québec du piètre état de la route 323;

CONSIDÉRANT que le ministère a répondu à la Municipalité que, considérant les nombreux besoins d'intervention dans la région des Laurentides et dans l'ensemble du Québec, le projet de réfection de la route 323 n'a pu être priorisé;

CONSIDÉRANT que la section de la route 323, entre Mont-Tremblant et Amherst fait partie du circuit touristique et patrimoniale « la Route des Belles-Histoires »;

CONSIDÉRANT que la Route des Belles-Histoires est l'une des routes touristiques officielles du Québec, qui permet de découvrir la région des Laurentides sous un nouvel angle;

CONSIDÉRANT que la route 323, entre Mont-Tremblant et Amherst, fait également partie de différentes activités cyclistes telle que le Gran Fondo et les Rouleurs des casinos;

CONSIDÉRANT que des travaux de resurfacement de la chaussée, à l'exclusion des accotements empruntés par les cyclistes ont été réalisés sur une partie de la route 323 dans le secteur du lac Brochet;

CONSIDÉRANT que ces travaux, de l'avis du conseil, ont rendus les accotements encore plus dangereux pour les cyclistes;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le conseil réitère au ministère des Transports du Québec son inquiétude face à l'état de la bande de roulement réservée aux cyclistes sur la Route 323;

QUE, dans un souci d'assurer la sécurité des usagers, le conseil demande à nouveau au ministère des Transports du Québec d'entreprendre des travaux de réparation à la bande de roulement réservée aux cyclistes sur la section de la Route 323 entre la Ville de Mont-Tremblant et la Municipalité d'Amherst;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à madame Caroline Proulx, ministre du Tourisme, à madame Chantale Jeannotte, députée de Labelle, à la direction générale des Laurentides-Lanaudière du ministère des Transports ainsi qu'à la MRC des Laurentides.

Adoptée à la majorité

8 TRAVAUX PUBLICS

8.1 RÉS 193.08.2021 AUTORISATION DE SIGNATURE – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), Volet Entretien des routes locales;

CONSIDÉRANT le montant d'aide financière à recevoir par la Municipalité dans le cadre de ce programme;

CONSIDÉRANT que, pour recevoir cette aide, la Municipalité doit signer une « Convention d'aide financière »;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le conseil autorise monsieur le maire Jean-Guy Galipeau et monsieur Marc St-Pierre, directeur général à signer, pour et au nom de la Municipalité du Canton d'Amherst, la « Convention d'aide financière » à intervenir entre la Municipalité et le ministre des Transports du Québec.

Adoptée à la majorité

8.2 RÉS 194.08.2021 AUTORISATION DE DÉBOURSÉ – AJOUT D'ABAT POUSSIÈRE

CONSIDÉRANT que le deuxième épandage d'abat poussière a nécessité une plus grande quantité de litre que prévue;

CONSIDÉRANT que lors du dernier épandage une quantité d'environ 13 000 litres supplémentaires sera nécessaire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil autorise monsieur Ronald Robitaille, contremaitre aux travaux publics à faire l'achat d'environ 13 000 litres supplémentaires d'abat poussière auprès de Innovative building products au même montant que celui accepté lors de l'appel d'offres AP-2021 de l'Union des municipalités du Québec, soit au coût net de 3 766.95 \$;

QUE cette dépense soit affectée au poste budgétaire 02 32000 635.

Adoptée à la majorité

8.3 **RÉS 195.08.2021** **OCTROI DE MANDAT – PAVAGE DU STATIONNEMENT DE L'HÔTEL-DE-VILLE**

CONSIDÉRANT le Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) qui a pour objectif d'accorder une aide financière aux municipalités de 5 000 habitants et moins pour leur permettre de réaliser rapidement des travaux à leurs bâtiments municipaux;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour le pavage du stationnement de l'hôtel-de-ville au 124, rue Saint-Louis;

CONSIDÉRANT les deux soumissions reçues, soit :

FOURNISSEUR	PRIX (AVANT TAXES)
Le Roy du Pavage Sainte-Agathe-des-Monts	47 755.50\$ + (+ou- 4000\$ pour le 0-3/4)
Asphaltage Raymond Inc. St-André-Avellin	75 416\$

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Ronald Robitaille, contremaitre aux travaux publics;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le conseil prenne acte de la recommandation de monsieur Ronald Robitaille, contremaitre aux travaux publics et octroi le mandat de pavage du stationnement de l'hôtel-de-ville à l'entreprise Le Roy du Pavage au coût net de 50 137.31 \$ auquel il faut ajouter un montant supplémentaire d'environ 4 000 \$ avant taxes;

QUE monsieur Ronald Robitaille, contremaitre aux travaux publics soit requis de donner suite dans ce dossier;

QUE cette dépense soit affectée au poste budgétaire 23 02000 721.

Adoptée à la majorité

8.4 **RÉS 196.08.2021** **OCTROI DE MANDAT – RÉFECTION ROUTIÈRE**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres TP2021-05 « RÉFECTION ROUTIÈRE 2021 - Rue McLaughlin, rue du Village et chemin Boileau » ;

CONSIDÉRANT les trois soumissions reçues, soit :

FOURNISSEUR	PRIX (AVANT TAXES)
Uniroc Construction Inc.	717 264.76 \$
LEGD Inc.	751 563. 18 \$
Pavages MultiPro	610 380.66 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Pierre-Augustin Berthet de Équipe Laurence;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil prenne acte de la recommandation de monsieur Pierre-Augustin Berthet de Équipe Laurence et octroi le mandat de réfection routière - Rue McLaughlin, rue du Village et chemin Boileau tel que décrit au devis d'appel d'offres TP2021-05 à l'entreprise Pavages MultiPro au montant de 610 380.66 \$ taxes incluses;

QUE monsieur Ronald Robitaille, contremaitre aux travaux publics soit requis de donner suite dans ce dossier;

QUE cette dépense soit affectée au poste budgétaire 23 04000 721.

Adoptée à la majorité

8.5 RÉS 197.08.2021 OCTROI DE MANDAT – ACHAT DE PONCEAUX

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour l'achat de vingt-deux ponceaux de 375mm X 6m;

CONSIDÉRANT les deux soumissions reçues, soit:

FOURNISSEUR	PRIX (AVANT TAXES)
Rona Forget	5 652.90 \$
Matériaux SMB	7 607.16 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Ronald Robitaille, contremaitre aux travaux publics;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil prenne acte de la recommandation de monsieur Ronald Robitaille, contremaitre aux travaux publics et octroi le mandat de fourniture de ponceaux à Rona Forget au montant de 5 652.90 \$ avant taxes;

QUE monsieur Ronald Robitaille, contremaitre aux travaux publics soit requis de donner suite dans ce dossier;

QUE cette dépense soit affectée au poste budgétaire 23 04000 721.

Adoptée à la majorité

8.6 RÉS 198.08.2021 AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES – CAMIONNETTE 4 X 4, 4 PORTES

CONSIDÉRANT la mise au rencart de la camionnette GMC Sierra 1500 (V-05) du service des travaux publics ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de remplacer cette dernière;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Cardinal

QUE le conseil autorise monsieur Ronald Robitaille, contremaitre aux travaux publics à procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'une camionnette 4 X 4, 4 portes pour le service des travaux publics.

Adoptée à la majorité

9. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

10.

9.1 ÉCOCENTRE – BILAN JUIN 2021

Monsieur le maire Jean-Guy Galipeau informe le conseil du bilan de l'écocentre d'Amherst au 30 juin 2021.

11. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

11 LOISIRS ET CULTURE

11.1 BIBLIOTHÈQUES- RAPPORT DE LA CONSEILLÈRE RESPONSABLE

Madame la conseillère Caroline Champoux étant absente, monsieur Marc St-Pierre, directeur général fait rapport des activités mensuelles des bibliothèques des secteurs de Saint-Rémi et de Vendée.

Pour la bibliothèque de Saint-Rémi, on compte 49 visiteurs, 114 prêts de livres (numériques et papiers) et 43 prêts entre bibliothèques. Pour celle de Vendée on compte 83 visiteurs, 120 prêts de livres (numériques et papiers) et 25 prêts entre bibliothèques.

11.2 AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT 559-21 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 260-94 RÉGISSANT LE FONCTIONNEMENT DES DEUX BIBLIOTHÈQUES

Monsieur le conseiller Yves Duval donne avis de motion qu'à une séance ultérieure sera présenté au conseil pour adoption le règlement 559-21 modifiant le règlement 260-94 régissant le fonctionnement des deux bibliothèques.

12 HISTOIRE ET PATRIMOINE

13 AFFAIRE(S) NOUVELLES(S)

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil répond aux questions du public et celles reçues par courriel.

15 RÉS 199.08.2021 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE la présente séance ordinaire soit levée.

Il est 21h20

Adoptée à la majorité

Jean-Guy Galipeau
Maire

Marc St-Pierre
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Jean-Guy Galipeau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean-Guy Galipeau
Maire